

## FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ADAPTATION SCOLAIRE AUX ELEVES EN DIFFICULTE (GAPP et CAO)

Circ. 1

# Le fonctionnement des dispositifs d'adaptation

### Les missions

« Le réseau d'aides est un ensemble fonctionnel et cohérent d'actions destinées à apporter dans les écoles maternelles et élémentaires où il intervient des aides spécifiques et différenciées aux élèves en difficulté... »

(Cir. du 09 avril 1990)

### Les dispositifs d'adaptation scolaire

« Les dispositifs d'adaptation scolaire (*GAPP + CAO en Polynésie*) apportent tout au long de la scolarité obligatoire une aide spécialisée aux élèves en difficulté.

Ils contribuent à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage, notamment auprès d'enfants qui manifestent précocement des écarts sensibles par rapport aux attentes de l'école

Cir. du 30 avril 2002

### Une obligation

Ils mettent en œuvre des actions de remédiation complémentaires aux actions conduites par l'enseignant dans sa classe, auprès d'enfants rencontrant des difficultés persistantes dans la construction des apprentissages scolaires

### Les actions

Ces actions doivent faire l'objet d'un suivi adapté tout au long de la scolarité, notamment pour les élèves qui passent du cycle deux au cycle trois, puis du cycle trois au collège

Une vigilance s'impose afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au collège dans de bonnes conditions

**Les élèves qui bénéficient d'une aide restent inscrits dans leur classe de référence**

### **Les conditions de l'efficacité**

**La condition première de l'efficacité des dispositifs d'adaptation scolaire est l'intégration de leur fonctionnement dans le projet d'école.**

**Il convient de concevoir une logique de parcours accompagnés, selon les besoins particuliers des élèves, de mesures d'aides, variables par leur nature et leur intensité.**

### **Une dynamique**

**Impulser une dynamique lisible et cohérente sur l'ensemble des groupes scolaires, des écoles et CJA de la presqu'île et des îles Australes en ce qui concerne le repérage des besoins particuliers des élèves et la mise en place de réponses pédagogiques appropriées qui prennent en compte les caractéristiques démographiques, sociales et géographiques.**

## **Des documents simples harmonisés sur la circonscription**

- Une procédure commune sur la circonscription face à la difficulté scolaire
- Le projet du dispositif d'adaptation scolaire
- Le projet d'aide individualisé
- La fiche de signalement
- Un tableau récapitulatif élaboré par chaque dispositif